

## **Procès-verbal de la séance du 23 juin 2015**

### **Conseil Général de la Commune de Donneloye**

#### **1. Appel**

Le Président, Monsieur Gilbert Gavillet préside la séance.

Monsieur Gilbert Gavillet annonce la démission de Monsieur Pache Grégory.

La secrétaire procède à l'appel.

**49** personnes sont présentes, **29** excusées et **10** absentes.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 20h05.

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

#### **3. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2014**

Le PV ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

#### **4. Assermentation des nouveaux membres**

Monsieur Michel Berger demande à être assermenté.

Le conseil compte 88 membres.

#### **5. Communications du Président du Conseil Général**

Le président nous informe que le nouveau règlement du Conseil Général a été accepté par le Canton. Ce règlement sera mis en ligne sur le site de la commune.

Nous ferons quelques copies papier reliées pour les personnes souhaitant le nouveau règlement du Conseil.

Le président précise qu'en printemps 2016, il y aura les élections municipales.

#### **6. Communications de la Municipalité**

Jean-Gabriel Florio :

- La taxe aux sacs a atteint ses objectifs, en matière de tri.
- Le plan général d'affectation est en retard sur le planning. Une discussion a lieu le 24.06.2015 avec les mandataires pour définir la suite du travail et concevoir un fond de crédit.

Lise Courvoisier :

- Il y a trop d'incivilités dans notre commune. Des candélabres sont courbés, des poubelles arrachées. Merci de prévenir la commune si vous endommagez des biens communaux. Ce n'est pas un appel à dénoncer ces personnes,

Jean-Michel Pache :

- Concernant les collecteurs d'eau, grilles et regards des chemins, la commune

a du faire venir le camion, pour une intervention d'urgence.

Lors de forte pluie, certains regards, comme ceux sur le Chemin du Grimzel, qui sont en forte pente, refluent les eaux.

- La commune a effectué des contrôles de vitesses aux trois entrées du village de Donneloye depuis Prahins – Gossens et Yvonand. Il en ressort que quelques automobilistes roulent un peu trop vite.

La commune a donc acheté un radar informatif.

- Concernant l'étude faite pour la Clef de Champs, l'étude a montré que les frais seront beaucoup plus élevés que prévus. La municipalité demande donc du temps pour trouver une solution soit pour des fonds ou trouver une plus-value.

Cédric Monge :

- Un couvert aux Billardes sera fabriqué au mois de juillet 2016.
- Un sentier forestier d'environ 2-3H reliera les Billardes – le Pont Rouge – le long de la Petite Plage – la Baumaz – la Moillettaz – En Grabret.

Pierre Billaud :

- Pas de communication.

## **7. Renouvellement du bureau du Conseil et nomination à la commission des Finances & Gestion**

Election du Président :

Monsieur Gilbert Gavillet est candidat pour renouveler son mandat, il est élu par acclamation.

Election du Vice-Président :

Monsieur Jean-Paul Lecoq est candidat pour renouveler son mandat, il est élu par acclamation.

Elections des scrutateurs :

Madame Antoinette Kaeslin et Ninette Pochon suppléantes, deviennent scrutatrices. L'assemblée les acclame.

Elections des suppléantes :

Madame Monique Waeber et Monsieur Patrick Gavillet se présentent. L'assemblée les acclame.

Election de la commission de Gestion & Finance :

Madame Mary-José Freiburghaus, rapportrice quitte la commission.

Monsieur Luigi Zasso devient rapporteur.

Monsieur Laurent Oppliger suppléant, devient membre.

Suppléant : Monsieur Cédric Petter se présente.



## **Le préavis municipal No 02/2015 est accepté.**

### **10. Interventions individuelles et divers.**

Monsieur Ferrot demande si l'école à Donneloye sera encore en activité avec des enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> harmos ; et le prix de la transaction pour les 83 m<sup>2</sup> vendus à un particulier.

Monsieur Lecoq prend la parole pour répondre à la première demande soit, que les élèves de la 5<sup>e</sup> harmos iront à Thierrens.

La municipalité répond ensuite que l'école de Donneloye sera toujours ouverte pour quelques années encore.

Le prix de la transaction pour la vente de la parcelle a été acceptée à CHF 585'000.- en juin 2014.

Monsieur Ferrot réplique en disant qu'un voisin a acheté un bout du terrain sud de cette parcelle.

La municipalité répond que Monsieur Duc a acheté une partie sud en accord avec Monsieur Patrick Gavillet. La commune n'a rien perdu, bien au contraire. Il n'y a pas eu de supplément financier alors que la municipalité a obtenu quelques mètres carré en plus que prévu.

Monsieur Ferrot n'adhère pas du tout à ces propos. Et informe que cette vente n'était pas conforme et pas indiquée sur plan montré l'an passé.

Le Président clos le débat et demande à Monsieur Ferrot de continuer la discussion directement avec la municipalité.

Marianne Unger informe que dimanche 28.06.2015 a lieu le culte et la fête de paroisse à Prahins, en collaboration avec l'Equipe du Four.

Alain Mercier informe que l'Equipe du Four fera fête le samedi 27.06.2015.

Eric Brunner demande plus d'informations au sujet de la séance du 24.06.2015 avec le SDT, concernant l'étude préliminaire pour le plan général d'affectation.

La municipalité répond que cette séance permettra de clarifier certains points et de commencer une étude concrète, concevoir un crédit et savoir quels terrains/parcelles seront à éliminer vu qu'il y a trop de parcelles constructibles.

Gilbert Gavillet annonce l'Abbaye à Donneloye le week-end du 04-05.07.2015.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question.

La séance est levée à 21H40.

le Président :

la Secrétaire :

Gilbert Gavillet

Angélique Bovey